BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
2e Série — Tome 39 — N° 2, 1967, pp. 260-264.

LES LUTJANUS *DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE RÉHABILITATION DE* L. ENDECACANTHUS *BLEEKER* 1863 *(Poissons, Perciformes).*

Par M. L. BAUCHOT et J. DAGET

Réhabilitation de *Lutjanus endecacanthus*, Poissons Perciformes Lutjanidae, à propos d'une série de jeunes *Lutjanus* récoltés dans la région de Pointe-Noire, Congo Brazzaville, et comprenant quatre des cinq espèces africaines du genre.

Nous avons eu récemment à trier et déterminer une petite collection de *Lutjanus* réunie en 1963 et 1964 par M. A. Stauch dans les eaux côtières de la région de Pointe Noire, au Congo Brazzaville. Cette collection renfermait 66 individus jeunes, de 29 à 150 mm de longueur standard, dont le détail par espèces et par lieux de capture est donné plus loin.

Bien que *L. fulgens* (Valenciennes) 1830, facilement reconnaissable au nombre élevé de ses branchiospines, n'ait pas été rencontré, l'ensemble de ces 66 *Lutjanus* comprenait quatre espèces distinctes. Parmi celles-ci, *L. goreensis* (Valenciennes) 1830 et *L. agennes* Bleeker 1863 ont été identifiées sans difficulté. Les deux autres correspondaient assez exactement aux types de *L. eutactus* Bleeker 1863 et *L. endecacanthus* Bleeker 1863, auxquels nous les avons comparés directement. A ce propos, nous adressons nos plus sincères remerciements à M.M. Boeseman, du Musée de Leiden, qui nous a communiqué les deux types en question, nous permettant ainsi de les étudier conjointement avec le type de *L. dentatus* (Duméril) 1860 et avec les exemplaires en provenance de la région de Pointe Noire. Au terme de cette étude comparative, nous sommes en mesure de proposer la réhabilitation de *L. endecacanthus*, que M. Boeseman (1963) considérait comme synonyme de *L. eutactus*, et la mise en synonymie de *L. eutactus* avec *L. dentatus*.

Les cinq *Lutjanus* présents sur les côtes occidentales d'Afrique peuvent être distingués à l'aide de la clef suivante :

1. 15-16 branchiospines sur la branche inférieure du premier arc branchial...... *L. fulgens*
   8-12 branchiospines sur la branche inférieure du premier arc branchial.... 2
2. Dents vomériennes formant un chevron (ou un arc transversal) et une bande longitudinale médiane ; une ligne bleue sous-oculaire........ *L. goreensis*

Dents vomériennes formant un chevron (ou un arc transversal) sans bande longitudinale médiane ; pas de ligne bleue sous-oculaire 3

3. Rangées d'écailles peu nombreuses : 5 au dessus de la ligne latérale (sous la cinquième épine dorsale), 6 sur la joue, 7 sur l'opercule . . . . . . *L. agennes*

Rangées d'écailles plus nombreuses : 7-10 au-dessus de la ligne latérale (sous la cinquième épine dorsale), 8-10 sur la joue, 9-10 sur l'opercule 4

4. Hauteur du corps faisant 35,5 à 40 % de la longueur standard ; 9-10 écailles au-dessus de la ligne latérale . . . . *L. endecacanthus*

Hauteur du corps faisant 31 à 34 % de la longueur standard ; 7-8 écailles au dessus de la ligne latérale . . . . *L. dentatus*

Lutjanus goreensis (Valenciennes, 1830).

67-255, 4 ex. 50-145 mm, Konkouati, 14-v-1964.
67-256, 15 ex. 29-83 mm, lagune de Tchitembo, 15-16-v-1964.
67-257, 10 ex. 37-140 mm, lagune de Loango, 31-v-1964.
67-258, 1 ex. 140 mm, lagune de Zambi, 15-v-1964.

Holotype revu (coll. M.N.H.N. Paris, n° 4828).

La disposition des dents vomériennes est caractéristique dès la plus faible taille observée, soit 29 mm de longueur standard. Il en est de même de la ligne bleue sous-oculaire dont la trace reste visible même sur des exemplaires conservés depuis longtemps en collection.

Lutjanus agennes Bleeker, 1863.

67-259, 1 ex. 160 mm, lagune de Loango, 31-v-1964.
67-260, 1 ex. 91 mm, lagune de Zambi, 14-v-1964.
67-261, 2 ex. 71-145 mm, lagune de Tchitembo, 15-16-v-1964.
67-262, 1 ex. 145 mm, lagune estuaire de Konkouati, 12-v-1964.
67-263, 1 ex. 71 mm, Songolo, Pointe Noire, 23-vi-1964.
67-264, 3 ex. 58-87 mm, Kounda, eau douce, 18-viii-1963.

Lutjanus agennes se distingue de l'espèce précédente par son corps plus allongé, l'absence de bande longitudinale médiane de dents vomériennes, l'absence de ligne bleue sous-oculaire. Elle se distingue des deux espèces suivantes par les rangées d'écailles moins nombreuses entre la ligne latérale et la dorsale, sur la joue et sur l'opercule. A noter que l'exemplaire de la Calypso (coll. M.N.H.N. Paris, n° 62-102), cité par Cadenat et Roux (1964) sous le nom de *L. goreensis*, est en réalité un L. *agennes*.

Lutjanus endecacanthus Bleeker, 1863.

67-269, 4 ex. 47-105 mm, Kounda, eau douce, 18-viii-1963.
67-270, 18 ex. 54-88 mm, lagune aux environs de Pointe Noire, v-1964.

Holotype revu (coll. R.M.N.H. Leiden, n° 237).

L. endecacanthus se distingue de l'espèce suivante par les earaetères ci-dessous :

— le corps est plus court et plus élevé, la hauteur faisant 35,8 à 40,0 % de la longueur standard (moyenne 37,85 %) chez les 22 exemplaires du Congo et 36,1 % chez le type ; il en résulte que le profil supérieur de la tête, jusqu'au début de la dorsale, est plus incliné que chez *L. dentatus*.

— la tête est proportionnellement plus longue, faisant 38,75 à 42,5 % de la longueur standard (moyenne 40,5 %) chez les 22 exemplaires du Congo et 39,9 % chez le type.

— les pelviennes sont plus longues, faisant 20,8 à 27,85 % de la longueur standard (moyenne 24,6 %) chez les 22 exemplaires du Congo et 23,2 % chez le type ; ceci est dû à l'allongement marqué du premier rayon mou qui atteint ou dépasse l'anus et atteint même l'anale chez les plus petits individus.

— la deuxième épine anale est plus forte que la troisième et au moins aussi longue. Chez les exemplaires du Congo, sa pointe atteint, en position rabattue, la pointe de la troisième épine.

— les écailles en rangée transversale, comptées entre la 5e épine dorsale et la ligne latérale, sont plus petites, étant au nombre de 9 ou plus rarement 10.

— les branchiospines sont plus nombreuses, 10-12 (moyenne 11) sur la partie inférieure du premier arc branchial chez les exemplaires du Congo et 9 chez le type.

— la teinte générale est plus sombre, uniforme sur les flancs chez les très jeunes individus ; nageoires pelviennes brun très foncé à l'exception de l'épine et du premier rayon mou incolores ; bord inférieur de l'anale molle également très foncé.

Pour les autres caractères, *L. endecacanthus* ne nous a pas semblé différer notablement de *L. dentatus*. Les pectorales font 21,65 à 32,25 % de la longueur standard (moyenne 26,9 %) chez les 22 exemplaires du Congo et 27,5 % chez le type. Le nombre de rayons varie de 16 à 18 (mode 17). L'anale a toujours 3 épines et 8 rayons mous, la dorsale 10 épines et 13 ou plus rarement 14 rayons mous. Les onze épines dorsales qui se trouvent chez le type et ont valu son nom à l'espèce, semblent une anomalie exceptionnelle. Les écailles sont au nombre de 46 à 48 en ligne latérale jusqu'à l'extrémité du pédicule caudal, 5-10 écailles percées plus petites recouvrant la base de la caudale. On compte 9 ou plus rarement 8 rangées d'écailles sur la joue (préopercule) et 10 sur l'opercule et le subopercule. Nombre de vertèbres : 24.

Lutjanus dentatus (Duméril, 1860).

67-265, 2 ex. 84-150 mm, Songolo, Pointe Noire, 23-vi-1964.
67-266, 1 ex. 104 mm, Kounda, eau douce, 18-viii-1963.

67-267, 1 ex. 94 mm, lagune aux environs de Pointe-Noire, v-1964.
67-268, 1 ex. 72 mm, estuaire de la Loémé, 29-v-1964.

Holotypes de *L. dentatus* (coll. M.N.H.N. Paris, nº 2737) et de *L. eutactus* (coll. R.M.N. H. Leiden, nº 247) revus.

L. dentatus se distingue de l'espèce précédente par les caractères ci-dessous :

— le corps est plus allongé, la hauteur faisant 31,25 à 33,85 % de la longueur standard (moyenne 32,60 %) chez les 7 exemplaires du Congo et le type de *L. eutactus*, 31,7 % chez le type de *L. dentatus*.

— la tête est proportionnellement plus courte, faisant 36,05 à 39,20 % de la longueur standard (moyenne 38,27 %) chez les 7 exemplaires du Congo et le type de *L. eutactus*, 34,96 % seulement chez les types de *L. dentatus*.

— les pelviennes sont plus courtes, n'atteignant pas l'anus et faisant 22,0 à 24,6 % de la longueur standard (moyenne 23,18 %) chez les 7 exemplaires du Congo et le type de *L. eutactus* et 19,84 % seulement chez le type de *L. dentatus*.

— la deuxième épine anale est moins longue que la troisième et n'est pas plus forte.

— les écailles en rangée transversale, comptées entre la 5e épine dorsale et la ligne latérale, sont plus grandes, étant au nombre de 7 ou plus rarement 8.

— les branchiospines sont moins nombreuses, 8-10 (moyenne 9) sur la partie inférieure du premier arc brancial chez les exemplaires du Congo et le type de *L. eutactus*, 8 chez le type de *L. dentatus*.

— la teinte générale est plus claire, avec 10 bandes transversales sombres chez les très jeunes individus ; les pelviennes sont claires.

Les autres caractères ne présentent pas de différences notables. Les pectorales font 23,15 à 28,20 % de la longueur standard (moyenne 25,69 %) chez les 7 exemplaires du Congo et le type de *L. eutactus*, 26,5 % chez le type de *L. dentatus*. Le nombre de rayons varie de 16 à 18 (mode 17). L'anale a toujours 3 épines et 8 rayons mous, la dorsale 10 épines et 14 rayons mous. Les écailles sont au nombre de 47 à 48 en ligne latérale jusqu'à l'extrémité du pédicule caudal, 7-10 écailles percées plus petites recouvrant la base de la caudale. On compte 9 ou plus rarement 10 rangées d'écailles sur la joue (préopercule) et 10 ou plus rarement 9 sur l'opercule et le subopercule. Nombre de vertèbres : 24.

Les jeunes exemplaires du Congo que nous avons examinés correspondent bien au type de *L. eutactus*, de 171 mm de longueur standard, mais appartiennent à une espèce bien distincte de *L. endecacanthus*. Les deux séries d'individus de même provenance et de mêmes tailles que nous avons comparés entre eux et avec les types ne laissent aucun doute à cet égard. Par contre le type de *L. dentatus*, qui mesure 615 mm de longueur standard, diffère légèrement par les proportions de la tête et des pelviennes.

Ces différences nous semblent attribuables à des allométries de croissance et insuffisantes pour mettre en doute la synonymie de *L. eutactus* et *L. dentatus*.

Résumé

Les auteurs ont étudié une collection de jeunes *Lutjanus* récoltés dans la région de Pointe Noire. La réhabilitation de *L. endecacanthus* Bleeker et la mise en synonymie de *L. eutactus* Bleeker avec *L. dentatus* Duméril sont proposées. Les caractères distinctifs de ces deux espèces sont précisés et une clef est donnée pour la détermination des cinq espèces de *Lutjanus* susceptibles d'être rencontrées sur les côtes d'Afrique occidentale.

Summary

The authors have studied a collection of young *Lutjanus* from the area of Pointe Noire. The rehabilitation of *L. endecacanthus* Bleeker and the synonymy of *L. eutactus* Bleeker with *L. dentatus* Duméril are proposed. Distinctive characters of these two species are pointed out and a key is given for identification of the five species of *Lutjanus* which may be met with along the west african coasts.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bleeker, P., 1863. — Mémoire sur les Poissons de la Côte de Guinée. *Nat. Verh. Holl. Maatsch. Wetensch. Haarlem*, (2), **18**, 136 p., 28 pl.

Boeseman, M., 1963. — An annotated list of fishes from the Niger delta. *Zool. Verhand.*, **61**, 48 p., 6 pl.

Cadenat, J. & Roux, Ch., 1964. — Résultats scientifiques des campagnes de la « Calypso ». — 3. Poissons Téléostéens. *Ann. Inst. Océan.*, **41**, 6, pp. 81-102, 3 fig.

Delais, M., 1952. — Notes d'Ichtyologie ouest-africaine. III. Notes sur les Lutjanidae. *Bull. Inst. Fr. Afr. Noire*, **14**, n° 4, pp. 1214-1227, 8 fig.

Duméril, A., 1860. — Reptiles et Poissons de l'Afrique occidentale. Étude précédée de considérations générales sur leur distribution géographique. *Arch. Mus. Hist. Nat. Paris*, **10**, pp. 137-268, 4 pl.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.